**LEXIQUE CHAPITRE 2**

***Chocs d’offre et de demande***

Impulsions exogènes ayant un impact sur le niveau de la demande ou de l’offre pour un prix donné, qui conduisent à une variation de l’activité économique soit à la hausse (quand les chocs sont positifs), soit à la baisse (quand les chocs sont négatifs)

***Chômage***

Population active inoccupée à la recherche d’un emploi. On parle de chômage de masse lorsque le chômage reste durablement à un niveau élevé

***Crise économique***

Période de stagnation durable ou de dépression de l’activité économique, se traduisant par une hausse du chômage

***Cycle du crédit***

Phénomène montrant que les crédits tendent à accentuer les fluctuations économiques, puisqu’en période de croissance, les agents économiques sont confiants et n’hésitent pas à emprunter, ce qui accroît la demande et donc génère une croissance encore plus forte, alors qu’en période de récession, les agents économiques empruntent moins ce qui réduit la demande, et accroît donc la dépression

***Déflation***

Période durant laquelle le niveau général des prix diminue

***Demande globale***

Somme de la consommation et de l’investissement à l’échelle de la Nation. Correspond à la quantité de biens et de services demandés par les agents économiques au niveau global, qu’ils soient résidents ou non résidents.

D = C + I

***Dépression***

Période de diminution de la production et de la demande

***Désinflation***

Période durant laquelle l’augmentation des prix se ralentit ; on a lors une diminution du taux d’inflation

***Fluctuations économiques***

Irrégularité de l’évolution des grandeurs économiques (production, prix, emploi, revenus, investissement…) au cours du temps

***Inflation***

Période d’augmentation du niveau général des prix. L’inflation est mesurée par l’accroissement de l’indice des prix.

***Politique budgétaire***

Mesures visant à faire varier le volume et/ou la structure des dépenses et des recettes publiques afin d’agir sur le niveau de l’activité et de l’emploi

***Politique conjoncturelle***

Mesures visant, via des politiques budgétaires ou monétaires, à faire varier les taux de croissance de l’activité à court terme

***Politique monétaire***

Mesures prises par les autorités monétaires afin de faire varier la quantité de monnaie en circulation dans l’objectif d’agir sur le niveau de l’activité économique